

Procès verbal du Conseil d'École du 07 novembre 2023

Personnes présentes :

Enseignants : Mmes MAUPIN Delphine, SALOMON Sophie, CLERC Muriel, GEOFFRAY Luc (président et secrétaire de séance), GODEK Caroline, CHAMBONNIER Léa, DECARIS Stéphanie.

Parents d'élèves : Mmes WEX Anouchka, GARROT Estelle, TOLLIS Fanny, BAUMGART Mélanie, ROUMIER Pauline, GARNIER Anne-Caroline, ROY Anaïs,

Municipalité et SIVOS : M. ROIGNOT (maire de Sombernon et président du SIVOS)

Périscolaire : Mme MAJ Catherine, responsable du site de Sombernon.

DDEN : Mme REGNIER Véronique

Personnes excusées :

Mmes LHASBELLAOUI Yasmina, DURLET VOLKEN Marie, SERRIER Sophie (rased), PORTÉ WALTHER Laure, HILLAIRE Alexandra, ROBER Christel (parents délégués), M. NIERMONT (IEN), Mmes PEREZ Hélène, LAUNEY-ROUBOT Bérengère (AESH)

1- Installation du nouveau Conseil d'École et résultats des élections des représentants de parents d'élèves.

Nombres d'électeurs	258	<u>Titulaires :</u> Anouchka WEX, Estelle GARROT, TOLLIS Fanny, Mélanie BAUMGART, Laure PORTÉ WALTHER, Pauline ROUMIER, Anne-Caroline GARNIER	<u>Suppléantes :</u> Alexandra HILAIRE, ROY Anaïs, ROBER Christel
Nombre de votants	189		
Suffrages exprimés	168		
Taux de participation	73,26		

2- Point sur la rentrée : équipe pédagogique / effectifs / répartition.

Une 7^{ème} classe a été ouverte à la rentrée avec une nouvelle enseignante, Mme CHAMBONNIER.

Un changement a également été effectué pour les AESH, Mme LAUNEY-ROUBOT Bérengère intervient 2 jours dans l'école auprès d'un enfant avec Mme PEREZ Hélène qui intervient également sur un autre élève spécifiquement.

La décharge de direction et un mardi supplémentaire par mois (33 %) est toujours assuré par M. BACHELLERIE

Un remplaçant à plein-temps et deux remplaçantes à mi-temps sont rattachés à l'école mais ils/elles interviendront régulièrement sur les autres écoles du secteur.

Mme LHASBELLAOUI Yasmina est la nouvelle psychologue scolaire rattachée à l'école.

Mme MAJ Catherine est la nouvelle directrice de l'accueil périscolaire de Sombernon (et de Mâlain)

Effectif de 160 élèves pour les 7 classes. +17 élèves par rapport à l'année scolaire précédente.

Répartition par niveau : **CP1 : 36 - CE1 : 35 - CE2 : 30 - CM1 : 28 - CM2 : 31**

Les classes :

CP1	Muriel CLERC	18	CE1-CE2	Delphine MAUPIN	11 CE1 - 13 CE2 = 24
CP2	Sophie SALOMON	18	CE2-CM1	Stéphanie DECARIS	17 CE2 - 9 CM1 = 26
CE1	Léa CHAMBONNIER	14 CE1	CM1-CM2	Caroline GODEK	19 CM1 - 7 CM2 = 26
CM2	Luc GEOFFRAY Jérôme BACHELLERIE (Jeudi)	24 CM2			

Deux enfants sont suivis par les AESH et nous venons d'accueillir un autre élève dont le dossier auprès de la MDPH n'est pas encore traité et qui devra obtenir une aide spécifique prochainement.

Afin de réduire la quantité de papier, beaucoup d'informations seront adressées aux familles via la messagerie de l'école ou déposé sur le site de l'école. Seuls les documents qui demandent un retour de la part des familles seront toujours collés dans les cahiers de liaison.

Les enseignants constatent que le groupe des enfants qui utilisent le bus arrive à l'école encore souvent tardivement, avec 05 voire 10 min de retard. Pour la sortie du matin et du soir, le groupe du bus utilise une autre porte de sortie afin de réduire le nombre de personnes dans le couloir et devant le portail principal. 3 adultes assurent l'encadrement de ce groupe.

3- Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur doit être voté chaque année par le premier conseil d'école. Celui de l'école élémentaire est adopté à l'unanimité. Il sera envoyé par messagerie et mis en ligne sur le site de l'école.

4-Les rythmes scolaires.

L'organisation « standard » de la semaine scolaire est toujours de 4,5 jours avec des temps de NAP. Les écoles du pôle scolaire ont choisies de déroger à cette organisation pour travailler sur 4 jours.

La dérogation arrive à son terme en septembre 2024. Le maire de Somberton doit la renouveler.

Le conseil d'école se prononce à l'unanimité pour la prolongation de la dérogation pour un rythme de 4 jours pour l'ensemble du pôle scolaire.

5- Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) et intervention du RASED.

Les APC ont débuté dès la rentrée de 16 h 30 à 17 h 30 par petits groupes. Les jours sont variables selon les classes.

Les parents des élèves concernés sont informés à l'avance et donnent leur autorisation pour ces APC.

RASED : Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté.

Constitution de l'antenne de Somberton : LHASBELLAOUI Yasmina : psychologue scolaire,

Mmes Marie DURLET VOLKEN et SERRIER Sophie : maîtresses E (rééducatrice)

Le personnel du RASED intervient soit à la demande des parents soit à la demande du corps enseignant. Cette dernière demande se fait toujours avec l'accord des familles.

Contact : **Tél : 06 40 91 55 40** ou rased.somberton@ac-dijon.fr

Référente A.S.H (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés) :

Mme Natacha PALLIER est la personne référente pour la scolarisation des enfants porteurs d'un handicap.

Contact : ce.referentash21-ash3@ac-dijon.fr

6- Les projets et activités de l'école et des classes.

EPS : l'utilisation régulière de la salle des fêtes le mardi après-midi est toujours effective.

L'école est engagée dans un projet de course longue. Un challenge proposé par le conseiller pédagogique en EPS de notre circonscription. Il s'agit de cumuler les distances parcourues lors des « épreuves » pour atteindre ou dépasser les 2 913 Km de frontières terrestres.

Les CP/CE1 doivent courir 8 min, les CE2 : 10 min et les CM : 12 min.

Les classes se préparent depuis la rentrée par un travail d'endurance et « l'épreuve » finale aura lieu le 18 ou 19 décembre.

- **Bibliothèque.** Les passages des classes à la bibliothèque ont repris selon un calendrier établi.
 - **École et cinéma** pour toutes les classes sauf celle des CM2 : 3 séances tout au long de l'année.
- La 1^{ère} séance est prévue les 1^{er} et 15 décembre pour « l'arbre ». Thématique de la nature.
- **Spectacle de théâtre.**

Un spectacle de théâtre, par la compagnie la « tête de mule », est programmé à la salle de la Brenne le 19 janvier dans la salle de cinéma pour la présentation de « le radis malin » en deux séances.

- **Natation.** Les CM1 suivront un cycle de 6 séances les lundis matins du 24 avril au 10 juin 2024.

C'est une activité obligatoire qui est intégralement financée par le SIVOS (bus et redevance piscine).

Encadrement par l'enseignant et 1 MNS. Des parents seront demandés pour aider à l'encadrement.

- **La voile au lac de Panthier** : Une réservation est effective pour tous les CM2 du 1^{er} au 5 juillet 2024.

Le groupe sera important (31) et dépasse la cadre « normal » de sécurité. Il faudra trouver un autre conducteur, avec un permis bateau, pour une embarcation de sécurité supplémentaire. Le coût de cette activité, normalement assuré par la vente des biscuits « mistral », sera élevé. L'estimation est de 3 012 € à trouver ! (2 448 € pour la voile et 564 € de bus tarif 2023)

- **Carnaval** : programmation à définir selon le contexte sanitaire et les contraintes du moment.
 - Apprendre à porter secours : l'APER fera les démarches pour qu'une action soit programmée pour les CM2 (et peut être les CM1, les groupes sont très importants) en fin d'année scolaire. La validation de la partie APS par les CM2 est obligatoire avant l'entrée au collège.
 - Le maître des CM2 devra mettre en œuvre le dispositif « Savoir Rouler A Vélo », SRAV, qui combine de la prévention routière, de la connaissance « technique » de l'engin, de la pratique en plateau et lors de déplacement plus longs.
- Une demande auprès du SIVOS a été effectuée pour l'adhésion auprès l'association prévention routière pour le passage du « challenge de la piste d'éducation routière » à l'école pour les CM2. Les élèves doivent valider des connaissances liées à l'APER avant l'entrée au collège.

- **Sortie de fin d'année pour les classes** : Trop tôt pour faire des prévisions.
- **Kermesse des écoles** : La salle est réservée pour le samedi 15 juin 2024.

Les activités des classes :

CM2- Rallye internet : un travail de recherche, de vérification des informations concernant 7 activités diverses avec en parallèle un challenge sportif collectif lié à l'avancée de la flamme olympique.

Les informations ne sont pas encore disponibles à ce jour.

CP1/CP2- Intervention sur 3 séances de l'association Pirouette cacahouète sur le thème des « petites bêtes ».

① Découverte, observation, classement des insectes trouvés. ② Le rôle des insectes. Jeu de rôle par les enfants sur leur utilité. ③ L'habitat et la construction de gîte à insecte spécifique à chaque espèce (plus d'hôtel collectif) qui seront installer autour de la cour.

CE2/CM1- L'opéra au grand théâtre. Les élèves se sont déplacés à Dijon pour la découverte d'un quatuor d'instruments.

La prochaine séance concernera un quintet. Le groupe est allé à la cité de la gastronomie l'après-midi.

CP1/CP2 en avril découvriront « le carnaval des animaux » par l'Opéra Dion-Bourgogne.

CE1- Feront de la cuisine 1 fois par mois en prenant en compte les ingrédients de saison.

Activités de l'association APEL

L'appel à toutes les bonnes volontés restent de mise cette année encore.

* Défilé d'Halloween le 30 octobre dans els rue de Somberton.

* L'école s'est associée à la 1ère action de l'association, une vente d'objet, en faisant dessiner les enfants.

Les dessins réalisés serviront pour illustrer les tabliers pour les CP-CE1, un sac pliable pour les CE2 et CM.

Les bons de commandes, distribués avant les vacances de Toussaint, sont en cours de collecte.

* Spectacle à Noël des « frères Panini » à la salle des fêtes le 09 décembre avec un goûter (entrée payante adulte, goûter offert)

* Assemblée générale de l'association : le mardi 16/01/2024 à 19h30 à l'espace de la Brenne.

* Action de vente des gâteaux Mistral au profit des écoles et qui sera utilisé pour l'activité voile.

* Initiation aux gestes de 1^{er} secours à destination des élèves de CM2 (peut-être CM1) en fin d'année scolaire.

* Kermesse : en lien avec les écoles le samedi 15/06/2024 toute la journée avec la tombola.

* Boum des CM2 : samedi 29 juin 2024 à Aubigny les Somberton.

7- Coopérative scolaire :

La coopérative sert à financer à la fois les différentes sorties (spectacles, activités de fin d'année, les transports...etc.) mais aussi à financer l'achat du petit matériel pour les activités des classes (Fêtes des mères et pères.....)

Les montants de la cotisation demandée au titre de l'année scolaire 2023-2024 étaient inchangés :

10 € pour un enfant, 18 € pour deux enfants et 25 € pour 3 enfants uniquement scolarisés en élémentaire.

L'appel à cotisations initiée dès la rentrée est maintenant terminé.

La mandataire de la coopérative, Mme DECARIS, nous communique le « compte-rendu financier » de l'année scolaire 2022-2023 : Ensemble des dépense 14 133 € / les recettes 11 000 € Exercice déficitaire de 3 133 €

Le solde actuel est de 14 806,23 € dont 1 486 € de cotisations des familles.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement les différents contributeurs (les mairies, le SIVOS, les parents).

8- Sécurité de l'école.

La posture « Vigipirate urgence attentat » est toujours en vigueur.

Un enseignant est posté au portail principal aux moments des entrées ; au-delà les entrées sont filtrées par l'interphone de la porte vitrée. L'ensemble du périmètre de l'école est sécurisé, tous les points d'accès sont totalement clos en dehors des moments d'entrée et de sortie.

Sécurité-incendie : un exercice « incendie » a eu lieu le 21 septembre.

Il s'est correctement déroulé avec toujours le délai entre le déclenchement sur un boîtier et l'émission du signal.

Le rassemblement des classes élémentaire et maternelle s'est effectué sous le nouveau préau.

PPMS intrusion : exercice intrusion du 12 octobre.

Rappels : l'alarme sonore commune au bâtiment entier « évacuation ou confinement » (voix parlante).

Le signal est croisé avec la maternelle selon le lieu de l'indentification de la « menace » :

confinement en maternelle → évacuation en élémentaire ; confinement en élémentaire. → évacuation en maternelle.

Les chemins de fuites sont maintenant bien établit.

Le scénario prévoyait le confinement pour les classes de maternelle et la fuite pour celles de l'élémentaire.

Constat : l'exercice s'est globalement bien passé.

Des modifications sont à prévoir : Le message est faiblement ou pas du tout audible dans les classes avec les portes fermées. → Augmentation du volume ou installation d'un haut-parleur dans chaque pièce pour identification du message.

Aucun message n'est audible dans les deux cours de récréation.

→ Installation de haut-parleurs extérieurs dans les deux zones et de salle de confinement sécurisée.

Le signal dans la partie nouvelle du périscolaire est très faible, désynchronisée par rapport au message de la maternelle.

La fuite des classes 1, 2 et 3, les plus « petits », imposent l'obligation d'utiliser des clés, 2 différentes, pour évacuer par la porte intérieure métallique jaune et le portail gris. Quid si les enseignants n'ont pas leur clés sur eux ??

→ Installation de serrures « anti-panique » à pousser pour une évacuation plus rapide et une fermeture automatique.

Dernière remarque, il manque un passage pour piétons face à la mairie pour sécuriser la traversée des enfants car le rassemblement est sur le parking.

Les plaques d'habillage de « l'extension » du bâtiment du périscolaire ne seront pas remplacées car il faut entreprendre une action en justice. Les protections actuelles resteront en place.

9- Les services périscolaires :

Actuellement : 25/30 enfants sont accueillis le matin ; 100 enfants déjeunent à la cantine et 35/40 restent à la garderie du soir. Il y a 1 directrice pour deux sites Sombornon et Mâlain.

Après 4 semaines de fortes tensions pour l'accueil (rappel encadrement d'un adulte pour 18 enfants de + de 6 ans), le recrutement effectué a permis de stabiliser la situation. Des animateurs « remplaçants » ont été recrutés pour intervenir sur les différents sites d'accueils. Les travaux d'agrandissement donnent pleinement leurs effets bénéfiques pour l'accueil des enfants. Projet : des activités en partenariat avec l'association « familles rurales », avec des acteurs locaux (artisans et le monde associatif), création d'un panneau d'affichage libre. Démarche éco-citoyenne, création d'habitat à insectes.

10- Fonctionnement de l'école, bilan des travaux, demandes complémentaires, équipement, investissements, usage des locaux,

L'équipe pédagogique de l'élémentaire remercie le SIVOS pour l'ensemble des travaux d'entretien et surtout d'investissement réalisés pendant les vacances d'été.

La nouvelle classe a été totalement aménagée avec un ordinateur portable et un vidéoprojecteur neuf, un tableau et les tables, chaises nécessaires. Les lignes d'un terrain ont été tracées sous le préau, une série de manuels scolaire a été remplacée pour les CM1, un meuble pour la classe de CP1 assemblé.

Les ordinateurs portables de 3 autres classes ont également été changés ainsi que l'ordinateur et l'écran de la direction. (Rappel : le matériel informatique et de projection avait été changé en cours d'année dans la classe de Mme CLERC)

Les tableaux de 3 classes, celles où l'adhésif blanc était en mauvais état, ont été changés (partie blanche centrale et 2 amovibles en craie).

Les demandes d'investissements pour 2024 concernent la continuation du remplacement des ordinateurs, des vidéoprojecteurs et des tableaux ainsi que la demande d'augmentation des crédits de fonctionnement évoquée en juin. Ces demandes seront portées par M. Roignot auprès du conseil du SIVOS lors de sa prochaine réunion.

M. Roignot nous indique avoir demandé une étude concernant la végétalisation des cours de récréations des écoles.

La présence de différents conduits à une faible profondeur ne permet pas d'avoir une large possibilité d'aménagement mais une proposition a été faite et sera étudiée.

11- Questions diverses.

Aucune question n'a été transmise par les déléguées des parents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Prochaine réunion le mardi 13 février 2024

Signé GEOFFRAY Luc
Président du Conseil d'École Élémentaire.



Ecole élémentaire de Sombornon
Rue Ferdinand Mercuzot
21540 SOMBERNON
Tél : 03.80.33.30.26